

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES offre sur cotation

Marché : Fourniture de viandes fraîches et cuites			Lot 6 - Saucisses et hachis crus de Porc, Bœuf							GROUPEMENT DE COMMANDES DU LYCEE BERTHELOT DE GALAIS							
présentation	Désignation article marché	Référence article du fournisseur *	Désignation article du fournisseur avec label éventuel (AOC, label rouge, agriculture biologique, bleu blanc cœur, fermier, etc.)	Marque éventuelle et/ou fournisseurs partenaires	Origine des produits (UE, France, Hauts de France, Département, etc.) **	allergène(s) du produit	Mode de conservation	Cotation de référence cf. article 4.2 du CCAP	Cotation moyenne des mois de septembre 2023 à novembre 2023 en € HT **	Coefficient multiplicateur *****	PRIX DE VENTE *** Prix en € HT à l'unité de facturation	Taux de TVA	unité de facturation (UF voir la liste normalisée dans l'onglet consignes pour remplir le BPU)	plus petite unité de commande (UC voir la liste normalisée dans l'onglet consignes pour remplir le BPU)	ratio de l'unité de facturation dans l'unité de commande		
								<i>EXEMPLE</i>	4,50	1,900	8,55 €	5,50%	Kg	barquette	1		
06.01	Haché		Porc haché (chaire sans colorant, salée poivrée) maximum 30 % de matière grasse	0503151	Chair pur porc sans colorant BBC HDF	Charcuterie des Flandres	Hauts de France	Contamination croisée possible : Gluten-Euf-Arachide-Soja-Lait-Céleri-Moutarde	frais	Cadran Breton	1,911	3,114	5,95 €	5,50 %	kg	kg	3
06.02	Haché		Porc saucisse de Toulouse 120/140g (boyau naturel) maximum 30 % de matière grasse	0503013	Saucisse de Toulouse 8 X 120gr HDF	Charcuterie des Flandres	Hauts de France	Contamination croisée possible : Gluten-Arachide-Soja-Lait-Céleri-Moutarde	frais	Cadran Breton	1,911	3,480	6,65 €	5,50 %	kg	Pièces	0,96
06.03	Haché		Porc saucisse de Toulouse 60g/70g (boyau naturel) maximum 30 % de matière grasse	0503059	Saucisse de Toulouse 40 x 60gr HDF	Charcuterie des Flandres	Hauts de France	Contamination croisée possible : Gluten-Arachide-Soja-Lait-Céleri-Moutarde	frais	Cadran Breton	1,911	3,480	6,65 €	5,50 %	kg	Pièces	2,4
06.04	Haché		Porc saucisse Chipolata 50/80g (boyau naturel) maximum 30 % de matière grasse	0503004 / 0503153	Chipolata 20 x 55gr HDF / Chipolatas 30 x 90gr HDF	Charcuterie des Flandres	Hauts de France	Contamination croisée possible : Gluten-Soja-Lait-Céleri-Moutarde	frais	Cadran Breton	1,911	3,637	6,95 €	5,50 %	kg	Pièces	1,1
06.05	Haché		Porc saucisse Chipolata aux herbes 50/80g (boyau naturel) maximum 30 % de matière grasse	0503028 / 0503155	Saucisse aux herbes 20 x 55gr HDF / Saucisse aux herbes 30 x 90gr HDF	Charcuterie des Flandres	Hauts de France	Contamination croisée possible : Gluten-Soja-Lait-Céleri-Moutarde	frais	Cadran Breton	1,911	3,663	7,00 €	5,50 %	kg	Pièces	1,1
06.06	Haché		Porc crépinettes 100/120g et 120/130g maximum 30 % de matière grasse	0503102 / 0503103	Crépinette 20 x 100gr HDF / Crépinette 18 x 140gr HDF	Charcuterie des Flandres	Hauts de France	Contamination croisée possible : Gluten-Soja-Lait-Céleri-Moutarde	frais	Cadran Breton	1,911	3,558	6,80 €	5,50 %	kg	Pièces	2
06.07	Haché		Merguez de Bœuf 50/80g (boyau naturel) maximum 25 % de matière grasse	0590002 / 0590003	Merguez pur bœuf 20 x 55g HDF / Merguez pur bœuf 30 x 90g HDF	Charcuterie des Flandres	Hauts de France	Contamination croisée possible : Gluten-Soja-Lait-Céleri-Moutarde	frais	RNM - Vache quartier avant France cat. R Rungis cours du gros	4,467	1,992	8,90 €	5,50 %	kg	Pièces	1,1

PRESENTATION DES PRIX : Le candidat doit renseigner obligatoirement les informations du tableau pour chaque produit mentionné dans le tableau.

Rappel article 4.1 du CCAP : Les prix, exprimés en euros au bordereau des prix unitaires (BPU), sont réputés comprendre l'ensemble des charges fiscales, parafiscales (de type INTERBEV) ou autres frappant la prestation, ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, au stockage, au transport et à l'assurance jusqu'au lieu de livraison. Seule la TVA sera rajoutée aux prix unitaires du BPU lors de l'exécution du marché.
Pour la livraison, il ne peut être facturé aucun frais supplémentaire si le minimum de commande défini à l'article 8.1 du CCAP est respecté.

Légende :

* si les différents calibres demandés pour un même article, correspondent, chez le fournisseur, à différentes références, alors le fournisseur indiquera les différents codes dans la même cellule en les séparant avec des /. Exemple : 12569 / 45870
** prix retenu pour la cotation avec 3 chiffres après la virgule après application de la règle des arrondis
*** prix retenu pour l'unité de facturation avec 2 chiffres après la virgule après application de la règle des arrondis

FRANCO DE PORT

Minimum de commande proposé par le fournisseur pour le franco de port. Ce minimum ne peut être supérieur au montant minimum de commande de 150 € fixé pour le lot à l'article 8.1 du CCAP	150,00 €	Montant en € HT des frais de port si minimum de commande non atteint conformément à l'article 8.1 du CCAP	0 €
---	-----------------	---	------------

Identification du candidat : Nom: Adresse :	<p>SAS PRUVOST LEROY</p> <p>201 rue Principale 62120 SAINT HILAIRE COTTES</p>
---	---

*Saint Hilaire Cottes,
le 30/05/2024.*

Monsieur PRUVOST Jean, directeur

PRUVOST-LEROY
 VIANDES EN GROS - COMMERCE DE BESTIAUX
 BP 7 - 62120 ST HILAIRE COTTES
 Tél. : 03 21 64 31 80 - Fax : 03 21 64 87 68
 SAS au Capital de 850 000 €
 SIRET 332 107 432 00038 - APE 1011Z
 N° TVA FR 00 332 107 432